



Etienne Verrier
Nouveau président
du Conseil scientifique

Renouvellement du conseil scientifique

Après 3 années à la tête du conseil scientifique, Maurice Barbezant vient de passer la main à Etienne Verrier (professeur de génétique animale AgroParis-Tech) pour la présidence du conseil scientifique de la filière équine. Une partie du conseil a également été renouvelée.

Pour appuyer le rôle d'institut technique de l'IFCE, le Conseil élargit son champ d'action aux questions relatives au développement et s'ouvre aux partenaires de la diffusion des connaissances tels que la DGER, l'Idèle et l'APCA. Deux nouvelles thématiques ont également été ajoutées (médiation et développement) ce qui monte le nombre rapporteurs scientifiques à 12. Les représentants des socioprofessionnels ont été très peu modifiés.

La composition du Conseil scientifique de la filière équine a été en partie renouvelée au début de l'année 2017. En entamant mon mandat de président de ce conseil, je souhaite remercier et féliciter l'ensemble du précédent conseil et son président, Maurice Barbezant, pour l'ampleur et la qualité du travail réalisé au service de toutes les filières équines. Je remercie également celles et ceux qui ont accepté de nous rejoindre au sein du conseil : bienvenue à eux ! Certaines orientations initiées lors du précédent mandat vont être prolongées. Notamment, la publication d'un appel à projets spécifiquement à destination du secteur des sciences humaines et sociales va être maintenue. L'année 2016 a vu la publication du premier appel à projets de développement ; la qualité des projets reçus comme celle des comptes rendus d'étape des projets financés nous ont convaincu de poursuivre dans cette voie pour la valorisation et le transfert des résultats de la recherche. Par ailleurs, une étude préliminaire va nous permettre de revisiter les besoins des différentes familles d'acteurs en matière de recherche. Les filières équines sont riches de leur diversité : diversité d'espèces et de races ; diversité de territoires valorisés ; diversité d'usages et de services rendus ; diversité des éleveurs et des utilisateurs. Au sein du Conseil scientifique, je m'attacherai à faire vivre cette diversité !

Etienne Verrier

Composition

Pour ce mandat 2017- 2019, le conseil scientifique est composé de :

1 Président : Etienne VERRIER

9 représentants socioprofessionnels (expression de la demande et opportunité des projets) :

- France Galop : M. Paul-Marie GADOT, suppléante Mme Joelle DOP
- le trot : Mme Marie-France WISSOCQ, suppléant M. Arnaud DULUARD
- Société Hippique Française : M. Guillaume de THORE
- Société Française des Equidés de Travail : M. Eric ROUSSEAU, suppléant M. François-Xavier MARTIN
- Fédération Française d'Equitation : M. Pascal MARRY, suppléant M. Frédéric BOUIX
- Association des Vétérinaires Equins Français : M. Laurent MANGOLD, suppléante Mme Christel MARCILLAUD-PITEL
- Fédération Nationale du Cheval : M. Henry BRUGIER, suppléant M. Pascal VIVIEN
- Stud-Book Selle Français : M. Pascal CADIOU, suppléante Mme Maud BLOUIN
- Fédération Nationale des Conseils des Chevaux : M. Michel AUBERTIN

RAPPEL bases réglementaires

Dans le cadre de ses missions, l'Institut français du cheval et de l'équitation « propose et, le cas échéant, met en œuvre les grandes orientations de recherche et de développement ainsi que les programmes menés en collaboration avec d'autres ministères ou organismes ; il participe dans son domaine de compétence à la diffusion du progrès technique ».

Pour l'appuyer dans ces actions, « l'établissement est doté d'un conseil scientifique ... organisé dans les conditions fixés par le conseil d'administration. Le conseil scientifique est consulté au moins une fois par an par le conseil d'administration sur le programme de recherche de l'établissement, les orientations de veille vétérinaire et la lutte contre le dopage animal ; il peut être consulté sur toute autre question scientifique. »

(décret n° 2010-90 du 22 janvier 2010).

12 rapporteurs thématiques (garant de la qualité scientifique des projets) :

- Comportement/bien-être : *Mme Marie-Christine SALAÛN*
- Nutrition, élevage et développement durable : *M. Jean-Louis PEYRAUD*
- Génétique : *M. Denis MILAN*
- Reproduction : *Mme Sylvie CHASTANT*
- Pathologie et épidémiologie : *M. Christian DUCROT*
- Médecine sportive et orthopédie équine : *M. Didier SERTEYN*
- Contrôle des médicaments : *M. Michel LAURENTIE*
- Equitation et utilisation du cheval : *M. Jean-François ROBIN*
- Sciences humaines et sociales : *M. Bernard HUBERT*
- Innovation : *M. Philippe CIANTAR*
- Développement : *Mme. Fabienne BLANC*
- Médiation : *M. Jérôme MICHALON*

8 représentants des partenaires (coordination des financements et des actions de recherche et développement) :

- Ministère de l'agriculture : *M. Cédric CHARPENTIER*, suppléante *Mme Marie-Noëlle PROUTHEAU*
- Ministère des sports : *M. François DURAND*
- Fonds Eperon : *M. Jean de CHEVIGNY*
- GIS recherche en santé équine : *M. Romuald GLOWACKI*, suppléant *M. Pierre-Hugues PITEL*

- Groupe filière équine de l'Inra : *M. Jean-Luc CADORE*
- Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche : *Mme Elisabeth LESCOAT*
- Idele : *Mme Anne-Charlotte DOCKES*, suppléant *M. Roger PALAZON*
- Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture : *M. Michel NICOLAS*, suppléante *Mme Dominique REMY*

1 responsable de l'évaluation interne des chercheurs de l'Ifce :

- *Mme Cécile DETANG-DESSENDRE* (Inra)

2 personnes qualifiées :

- *M. Dominik BURGER*, Agroscope-Haras d'Avenche (Suisse)
- *Mme Annick AUDIOT*, Inra

3 invités permanents :

- Directeur général de l'Ifce : *M. Jean CEZARD*
- Responsable du département développement de l'Ifce : *Mme Sophie DANVY*
- Le président du conseil de formation de l'Ifce

Secrétariat général :

- *Mme Françoise CLEMENT*, directrice du développement et de la recherche de l'Ifce
- *Mme Marion CRESSANT*, responsable du département recherche de l'Ifce

Missions et activités associées

Missions

1. Assurer la **coordination entre les socioprofessionnels et les équipes de recherche** afin de définir une programmation de la recherche équine française en adéquation avec les besoins ;
2. Assurer la **coordination entre les socioprofessionnels et les acteurs du développement** pour valoriser les résultats de recherche ;
3. Assurer le rôle de **conseil scientifique de la filière** :
 - rôle officiel de labellisation des projets pour faciliter l'obtention d'autres financements, notamment ceux émanant du fonds Éperon ;
 - meilleure coordination des moyens d'intervention de l'Ifce et du ministère en charge de l'agriculture pour la recherche équine ;
 - coordination avec les différents acteurs impliqués dans la recherche équine pour l'animation scientifique de l'ensemble des équipes de recherche intervenant dans le domaine du cheval.

Activités

1. Avis sur la programmation de la recherche : expression des besoins ; définition des appels à projets de recherche,
2. Coordination de groupes de travail pour dynamiser les réseaux de recherche et/ou de développement autour des thématiques qui le nécessitent,
3. Labellisation des projets suite à un appel à projets de recherche annuel (et si besoin des appels à projets spécifiques) et expertise scientifique des projets : labellisation pour le compte du Maaf, du fonds éperon et du GIS santé équine,
4. Labellisation des projets de valorisation des résultats de recherche et de développement,
5. Avis sur l'évaluation *a posteriori* des comptes rendus des projets de recherche et développement,
6. Avis sur les programmes de recherche menés en propre par l'Ifce (groupe de travail spécifique en fonction des thématiques concernées),
7. Avis sur toute autre question à la demande du Conseil d'administration et de la Direction générale de l'Ifce.

Fonctionnement

Le conseil scientifique se réunit en séance plénière au minimum 3 fois par an et autant que de besoin à la demande du Président du Conseil scientifique ou de la direction générale de l'Ifce.

